

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Collecte de tubulures d'érablières

Saint-Hyacinthe, le 23 septembre 2025

En collaboration avec AgriRECUP, la Régie organise deux journées de collecte des tubulures d'érablières. Cette initiative permettra aux tubulures en fin de vie provenant des érablières situées sur le territoire des municipalités des MRC d'Acton et des Maskoutains, d'être dirigées vers une entreprise spécialisée de recyclage, plutôt que vers l'enfouissement. Il s'agit d'une occasion concrète de favoriser des pratiques plus durables en acériculture.

Étapes de préparation pour que les tubulures soient acceptées :

- 1) **Retirer les broches et les pièces métalliques** des tubulures. Celles-ci pourront tout de même être apportées lors de la collecte et déposées dans le conteneur de récupération de métaux.
- 2) **Séparer les tuyaux maîtres des tubes de dimension 5 /16**. Les raccords et chalumeaux en plastique connectés à la tubulure seront acceptés.
- 3) S'assurer que la tubulure apportée soit **propre, sans peinture, contaminant ou autre plastique**. Toute matière non conforme sera refusée car elle n'est pas recyclable.

Le service est offert sans frais sur preuve de provenance du territoire des MRC d'Acton ou des Maskoutains et seules les matières acéricoles décrites ci-dessus seront acceptées aux sites. Les règles d'accès aux écocentres de la Régie, notamment concernant les dimensions des véhicules et le déchargement manuel par les citoyens, seront appliquées.

MARDI 21 OCTOBRE
Écocentre
Saint-Hyacinthe
de 8 h 30 et 16 h 30
Au 1880, rue Brouillette

MERCREDI 22 OCTOBRE
Écocentre
Acton Vale
de 8 h 30 et 16 h 30
Au 68, rue Noël-Lecomte

Merci aux producteurs et productrices acéricoles
pour leur engagement envers la protection de l'environnement!

Source : **Communications RIAM**
450 774-2350
riam@riam.quebec